Nations Unies S/PV.4479



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4479e séance

Mercredi 27 février 2002, à 10 h 30
New York

Président :	M. Aguilar Zinser	(Mexique)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Mbayu
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Doutriaux
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Gokool
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

02-26412 (F)

La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président *(parle en espagnol)* : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Lors de cette séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Je souhaite la bienvenue à M. Prendergast et je lui donne la parole.

M. Prendergast *(parle en anglais)* : Lors d'exposés précédents faits devant le Conseil, nous avons décrit la création d'institutions politiques « embryonnaires » dans un contexte politique chaotique marqué par de longues années de guerre. La résistance de ces fragiles institutions a été mise à l'épreuve et continue de l'être, et la nature des défis auxquels elles sont confrontées devient de plus en plus claire. Le progrès politique s'est produit à un rythme qui, à mon avis, a été plus rapide que celui auquel on s'attendait. Les éléments qui ont le plus à perdre à un ordre démocratique et stable en Afghanistan ont commencé à réagir.

Le prochain jalon sur la voie qui mène à la stabilité tracée dans le cadre du processus de Bonn consiste à convoquer une loya jirga d'urgence, qui doit avoir lieu le 22 juin et qui doit déboucher à son tour sur la création de l'Autorité de transition. Que la Loya Jirga puisse se tenir ou non dans un climat exempt de crainte ou d'intimidation dépendra de la capacité des institutions naissantes de l'Afghanistan de s'imposer maintenant contre les menaces de désordre. L'Autorité intérimaire assume principalement cette responsabilité, mais la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier ont également un rôle important à jouer.

Je vais décrire, si vous me le permettez, les linéaments de l'ordre politique naissant en Afghanistan.

Les deux tâches les plus urgentes pour l'Administration intérimaire consistaient à créer la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence et à remettre sur pied la fonction publique. Comme le Conseil le sait, les membres de la Commission Loya Jirga ont été nommés le 25 janvier, conformément à ce que prévoyait l'Accord de Bonn, en présence du Secrétaire général, et la Commission a commencé ses travaux le 7 février. La Commission a réalisé des progrès dans la formulation des règles et des procédures à suivre pour convoquer et conduire la Loya Jirga. Celles-ci doivent être rendues publiques le 21 mars, date du Nouvel An afghan.

Les commissaires, accompagnés de membres du personnel de l'ONU, ont commencé à se rendre dans les provinces afghanes, en vue de mieux faire connaître le rôle de la Commission et de recueillir l'avis de la population sur la manière de rendre la Loya Jirga aussi représentative et juste que possible. Des réunions publiques très réussies ont eu lieu dans les provinces de Ghowr, Bamian, Paktia, Nangahar et Laghman, où la très grande majorité des Afghans ont manifesté leur appui à la Loya Jirga d'urgence, y compris en ce qui concerne la participation des femmes.

En même temps, les Afghans ont exprimé la crainte que des groupes armés n'influent sur le choix ou l'élection – puisque l'Accord de Bonn prévoit les deux procédures – des membres de la Loya Jirga. La Commission a jusqu'à maintenant pu fonctionner sans ingérence de parties extérieures, mais il y a des raisons légitimes de craindre que les pressions politiques exercées sur la Commission augmentent considérablement à mesure que la date de la formation de la Loya Jirga se rapproche. On a déjà reçu des rapports de divers groupes de pression et des sommes importantes ont été distribuées par de puissants personnages qui tentent de faire en sorte qu'un grand nombre de leurs partisans fassent partie de la Loya Jirga. La Commission s'efforce de mettre en place des mécanismes visant à réduire ces risques et ces

tentations, et le Bureau de M. Brahimi surveille le processus de près.

Je voudrais souligner ici avec gratitude que la Commission chargée de convoquer la Loya Jirga a reçu 500 000 dollars du Gouvernement du Royaume-Uni pour couvrir les coûts de logistique et d'administration. Ce don opportun a permis à la Commission de commencer immédiatement ses tâches essentielles, ce qui était important compte tenu de la pression qu'impose le calendrier de Bonn.

La deuxième priorité, à savoir le rétablissement de la fonction publique, a aussi progressé considérablement. Ce qui est plus important, l'Administration intérimaire a été en mesure de payer les traitements des fonctionnaires en janvier et en février. Cela a non seulement permis aux fonctionnaires de revenir au travail et de commencer à s'acquitter des fonctions de gouvernement, mais aussi a lancé un message important concernant la fiabilité et la solidité de l'Autorité intérimaire. Les traitements ont été payés sur le fonds de l'Administration intérimaire administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Je tiens ici à remercier de leur générosité tous les pays qui ont contribué à ce fonds, et à souligner encore une fois l'excellent travail réalisé par le PNUD s'agissant de remettre cet argent au Gouvernement aussi rapidement que possible, et ce, malgré l'absence d'infrastructures bancaires modernes.

Le Conseil me permettra peut-être de lui rappeler aussi, cependant, que M. Brahimi a prié instamment le Groupe des 21, et le Conseil lors de sa dernière visite, de fournir les millions de dollars additionnels qui sont immédiatement nécessaires. Si ces millions de dollars ne sont pas disponibles maintenant, les milliards de dollars promis à Tokyo pourraient être beaucoup moins utiles. Comme nous l'avons dit antérieurement, l'Autorité intérimaire a besoin de pain aujourd'hui, plus que de la promesse d'un gâteau demain.

L'Autorité intérimaire et le Bureau de M. Brahimi ont maintenant centré leur attention sur la création de la commission judiciaire et de la commission des droits de l'homme. Ces deux organes oeuvreront pour jeter les fondements non seulement de la primauté du droit en Afghanistan, mais aussi de l'application juste d'un droit équitable. L'histoire récente de l'Afghanistan a été telle que sa population a connu non seulement l'absence de droit, mais aussi la tyrannie d'un prétendu droit.

Les initiatives diplomatiques du Président Karzai et de son gouvernement ont également constitué une évolution politique encourageante. Lors de visites dans des pays voisins dont l'appui et la non-ingérence sont cruciaux pour le succès du processus de Bonn, l'Autorité intérimaire a jeté des ponts et établi de bonnes relations. M. Karzai lui-même a été un ambassadeur non seulement des besoins urgents de l'Afghanistan, qui nécessitent une assistance internationale, mais aussi des aspirations de ce pays, qui se fondent sur les principes de la responsabilité et de la coopération internationales.

Ce qui nous a encouragés encore davantage, cependant, ce fut la réaction positive des Afghans au processus de Bonn, eux qui ont été si longtemps victimes de la guerre. Leur appui écrasant s'est manifesté de différentes façons : par l'accueil enthousiaste de la population à M. Karzai durant ses récentes visites à Herat et à Jalalabad, par l'empressement des habitants des provinces à participer aux travaux de la Commission chargée de convoquer la Loya Jirga, et par le nombre de réfugiés afghans qui retournent volontairement dans leur pays.

Le Président Karzai a dit que son atout le plus précieux est le peuple afghan. Il n'est que trop facile d'oublier que c'est la première fois depuis de très nombreuses années que les gens ordinaires ont la chance de s'exprimer; par le passé, leur voix a été étouffée par la guerre, par la répression ou les deux à la fois. Ces gens ont manifesté le souhait ferme et clair que le processus de Bonn fonctionne, et que ceux qui y résistent ou le sapent cessent de le faire.

Ceci m'amène à la question de la sécurité en Afghanistan. Il devient de plus en plus difficile de séparer les questions relatives à la sécurité de celles qui concernent l'évolution politique. La fonction de base d'un État, après tout, c'est de veiller à la sécurité de ses citoyens et de les protéger contre des agressions extérieures ou des injustices internes.

Malgré les progrès généralement positifs sur le front politique, l'Autorité intérimaire a récemment eu à faire face à deux menaces graves en matière de sécurité, dont M. Brahimi a parlé dans l'exposé qu'il a fait ici le 6 février. Il s'agissait d'une mobilisation de factions rivales à Mazar-i-Charif, ville du nord du pays, et d'un affrontement entre gouverneurs rivaux dans la ville de Gardeyz, au sud du pays.

Au nord, à la suite de la médiation de l'Administration intérimaire et de l'Organisation des Nations Unies, la situation s'est calmée. Une police multiethnique de 600 agents et une commission de sécurité où sont représentés tous les partis ont été créées et les unités armées ont regagné les casernes. Néanmoins, des combats proches entre deux commandants de garnison se sont traduits par deux morts et plusieurs blessés. On fait également état dans le nord du harcèlement de Pachtounes par des Ouzbeks et des Tadjiks.

À Gardeyz, la menace de reprise des combats demeure, bien que la situation ait été jusqu'ici stabilisée grâce à la nomination d'un nouveau gouverneur par le Président Karzai. Dans les deux situations, donc, l'autorité de l'Administration intérimaire a été suffisamment respectée par les acteurs politiques et militaires en dehors de Kaboul pour empêcher un retour généralisé à la féodalité.

En même temps, l'Administration intérimaire est de plus en plus contestée dans d'autres régions. On a fait état d'accrochages dans la province de Farah entre trois dirigeants rivaux luttant pour le pouvoir. À Kandahar, le programme de désarmement se poursuit, même si certains groupes ont activement refusé de rendre leurs armes aux autorités locales. D'après des articles de presse récents, le Gouverneur de Helmand a dit qu'il s'opposerait à l'interdiction énoncée par l'Administration intérimaire de produire de l'opium, car Kaboul n'avait pas l'autorité nécessaire pour l'imposer. Et bien sûr, à Kaboul même, comme on l'a largement signalé, le Ministre des transports a été sauvagement assassiné pour des raisons qui pourraient avoir été politiques.

Malgré des entorses récentes à la sécurité à Kaboul, dont la presse internationale s'est fait l'écho, en général, la criminalité a diminué et la sécurité s'est améliorée. Cette amélioration est en bonne partie due au fonctionnement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) qui, le 18 de ce mois, a atteint sa pleine capacité opérationnelle et dispose de 4 500 hommes qui effectuent 30 patrouilles par jour 24 heures sur 24. Ces patrouilles doivent augmenter dans les semaines à venir pour attaquer la délinquance à Kaboul. Une attention particulière va être accordée au district 5 à l'ouest de Kaboul après deux cas de fusillade impliquant les troupes de la FIAS.

La formation du premier bataillon de la nouvelle armée afghane par la FIAS a également commencé. Les nouvelles recrues viennent de tout le pays pour être incorporées dans ce qui sera un corps ethniquement et géographiquement équilibré. Une équipe d'évaluation des États-Unis a récemment passé plusieurs jours à Kaboul pour discuter de la mise sur pied d'une nouvelle armée afghane et de la contribution des États-Unis à son entraînement.

La création d'une police afghane a fait des progrès grâce à une réunion sur l'appui international à la police afghane, le 13 février à Berlin. À cette réunion ont participé 18 pays et 11 organisations internationales, y compris l'ONU. Le Gouvernement allemand a présenté son rapport à la suite d'une récente mission d'établissement des faits à Kaboul et a généreusement promis 10 millions d'euros en 2002 pour appuyer la formation des policiers afghans et la reconstruction des postes de police. Le Gouvernement allemand a également offert 50 véhicules qui arrivent dans la capitale. D'autres contributions importantes ont été promises par la Belgique, l'Inde, la Norvège, le Pakistan et la Russie. Le Royaume-Uni a déjà fourni des uniformes et du matériel de communication. Une nouvelle réunion sur l'ordre public est prévue en mars. Les participants devraient y présenter des plans plus détaillés.

En même temps, je dois souligner que la FIAS reste limitée à Kaboul alors que les principales menaces pour l'Administration intérimaire viennent des provinces. Il y a donc un danger continu que l'appareil sécuritaire existant, tant afghan qu'international, ne répondre pas adéquatement aux menaces sur la sécurité qui sont visibles et qui risquent d'augmenter à mesure que la convocation d'urgence de la Loya Jirga approche. Nous savons bien entendu que l'on en discute beaucoup dans les capitales des pays représentés ici et de ceux qui contribuent à la FIAS. Je ne peux que rappeler ce qui a déjà été dit par le Secrétaire général et par son Représentant spécial ainsi que par le Président Karzaï, à savoir que la question de la sécurité reste la principale préoccupation et que la façon dont la communauté internationale et les Afghans la traitent risque de déterminer à très bref délai le succès ou l'échec du processus de Bonn.

Je voudrais aborder une question très influencée par la situation de la sécurité, à savoir le point sur nos activités humanitaires en Afghanistan. L'ONU et les organisations non gouvernementales continuent de

consolider leur présence dans tout le pays, augmentant ainsi notre capacité pour atteindre les plus vulnérables. La capacité des organismes d'aide pour délivrer de l'aide non alimentaire a été renforcée par l'arrivée d'un troisième avion Hercules. Le Tadjikistan a confirmé que cinq nouveaux points de passage de la frontière seront ouverts pour accélérer la fourniture de l'aide humanitaire.

Les organismes d'aide, en collaboration avec l'Administration intérimaire, vont lancer un programme d'aide aux personnes déplacées en Afghanistan et aux réfugiés dans les pays voisins pour qu'ils puissent rentrer chez eux. Un programme de rapatriement pilote de trois semaines doit démarrer le 1er mars pour les réfugiés au Pakistan qui veulent rentrer dans la partie orientale de l'Afghanistan. Au cours de cette période, le retour de quelque 200 familles par jour sera aidé par le versement d'une somme forfaitaire. On prévoit un exercice semblable pour Kandahar. On pense que le programme principal pour le retour des réfugiés pourra être lancé début avril.

Toutefois, je dois ajouter qu'une nouvelle vague de réfugiés de l'Afghanistan vers le Pakistan démontre l'absence chronique de stabilité. Depuis le début de ce mois, près de 20 000 Afghans sont arrivés à la frontière de Chaman, au Pakistan, après avoir erré pendant des semaines en quête d'aide et de protection. Il en arrive des centaines tous les jours. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), beaucoup de ces nouveaux réfugiés sont des Pachtounes dont les droits de l'homme ont été violés dans différentes parties du pays.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a délivré plus de 325 000 tonnes d'aide alimentaire en Afghanistan depuis octobre 2001. Environ 38 % de l'aide du PAM de ce mois est entrée par Termez en Ouzbékistan, ce qui en fait actuellement le point d'entrée le plus important vers l'Afghanistan pour la logistique alimentaire. La distribution urbaine générale du PAM à Kandahar commencera le 14 mars et visera quelque 360 000 personnes avec 3 000 tonnes de nourriture, à la suite de distributions ponctuelles semblables à Kaboul, Herat et Mazar-e Charif.

On procède à une évaluation rapide des personnes déplacées dans le pays pour établir des chiffres précis, leur lieu d'origine, leurs besoins et pour savoir si elles veulent rentrer chez elles. Le plan est de déplacer l'accent de l'assistance : des camps de personnes déplacées aux endroits où elles vont rentrer.

Enfin, demain, les besoins financiers actualisés pour le programme international d'assistance à la transition seront présentés à Kaboul. Ce document, préparé en consultation étroite avec l'Administration intérimaire, présente les besoins humanitaires immédiats en Afghanistan pour 2002. J'aimerais me faire l'écho des appels lancés par le Secrétaire général et M. Brahimi à la communauté internationale pour qu'elle continue d'appuyer l'Autorité intérimaire et le peuple afghan, dont le dénuement, dans de nombreux cas, n'apparaît que maintenant.

Avant de conclure, je voudrais faire brièvement le point sur la Mission de l'ONU en Afghanistan.

Tout d'abord, je suis heureux d'annoncer que le nouveau Représentant spécial adjoint, M. Nigel Fisher, est arrivé à Kaboul le 14 février. Il dirigera les programmes d'assistance, de relèvement et de reconstruction de l'ONU. Nous espérons désigner bientôt un adjoint en matière politique.

Le Bureau de M. Brahimi dispose aussi d'un conseiller en matière de police, détaché provisoirement du Département des opérations de maintien de la paix, qui fera la liaison avec le Ministère de l'intérieur et sera en mesure de conseiller les organisations en matière de sécurité en Afghanistan. Enfin, un conseiller pour les droits de l'homme est arrivé à la mission, détaché provisoirement du Bureau du Haut Commissaire. Le 9 mars se tiendra un atelier sur les droits de l'homme, qui est organisé de façon à coïncider avec la visite à Kaboul du Haut Commissaire aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson, et avec la célébration de la Journée internationale de la femme. Nous espérons que cet atelier jettera les bases nécessaires à la création de la Commission des droits de l'homme, dont j'ai fait mention au début de cet exposé.

Le système des Nations Unies met la touche finale à son plan pour la nouvelle mission, qui sera nommée Mission des Nations Unies pour l'assistance à l'Afghanistan. Cette dernière sera présentée bientôt au Conseil sous la forme d'un rapport du Secrétaire général. Entre-temps, les mesures financières et administratives nécessaires pour faciliter la création et le maintien d'une mission intégrée de l'ONU en

Afghanistan ont été prises, Monsieur le Président, sur la base de votre lettre du 8 février et des décisions ultérieures prises par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB). Pour cela, et pour toutes les autres manifestations – tangibles et intangibles – de soutien de la part du Conseil à l'appui de nos efforts pour aider l'Afghanistan à retrouver la stabilité, je remercie vivement le Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Prendergast pour son exposé très complet.

Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations préalables, je souhaiterais à présent inviter les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations officieuses.

La séance est levée à 11 h 5.